

Je soussigné, NUON Chea, suite à une consultation avec mes avocats qui m'ont expliqué quant à mon droit de participer au procès en cours devant la Chambre de première instance des CETC, que ce soit par ma présence physique dans le prétoire ou par le moyen audiovisuel, déclare ne pas renoncer à mon droit d'y être présent. En effet, cela est dans mon intérêt de pouvoir suivre les procédures engagées durant le procès.

Je vous prie, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

NUON Chea
Hôpital de l'amitié khméro-soviétique
Le 14 janvier 2013
À 11 h 9 mn

